

Réunion ALSH :

Déclaration des données actualisées d'octobre 2020



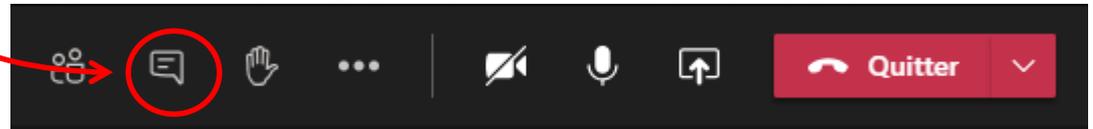
SEPTEMBRE 2020

REGLES DE LA VISIO-CONFERENCE



Consignes liées au déroulement de la réunion

Vous ne pourrez pas prendre la parole pendant la réunion. Pour poser vos questions ou intervenir, utilisez le volet « Questions-réponses ». Nous modérons l'ensemble des questions.



Le support de présentation et le lien de l'enregistrement vous seront transmis à l'issue de la réunion.

Attention : votre participation à cette réunion vaut acceptation de l'enregistrement de celle-ci ainsi que de l'ensemble des interventions. Par ailleurs, il n'est pas utile de disposer ou d'activer votre webcam pour participer à la réunion.

CALENDRIER ANNUEL DES ECHEANCES



Au 31 janvier

- Déclaration des données prévisionnelles initiales de N

Au 28 février

- Déclaration des données réelles de N-1

Au 10 juillet

(Actualisation exceptionnellement supprimée cette année)

- Actualisation des données prévisionnelles de N à juin

Au 9 octobre

- Actualisation des données prévisionnelles de N à septembre

Actualisation au 9 octobre

- Déclaration des données réelles du 1^{er} janvier au 30 septembre 2020
- Ajustement des données prévisionnelles du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020

MESURES EXCEPTIONNELLES DE MAINTIEN DES FINANCEMENTS



Les financements concernés sont :

- Pso Alsh périscolaire, extrascolaire et accueil ados
- Bonification Plan mercredi
- Aide spécifique rythme éducatif (Asre)

Prérequis :

Vous devez avoir une déclaration DDCS valide quelque soit votre activité : périscolaire, extrascolaire ou accueil ados.

CALENDRIER DES MESURES EXCEPTIONNELLES DE LA PS ALSH



Activité réelle

Condition de
réouverture de
l'ALSH

Activité réelle

1^{er} janvier
au 15 mars
2020

Du 16 mars
au 14 juin
2020

Au 15
juin
2020

31
juillet
2020

A partir
du 1^{er}
août 2020

Maintien
de la PS
ALSH

Fin des
mesures de
maintien
de la PS
ALSH

ACTIVITE 2020 A DECLARER



Du fait de la crise sanitaire, la situation des structures ALSH va être regardée selon le calendrier suivant :

Du 16 mars au 14 juin 2020 :

Que l'ALSH soit ouvert ou fermé :

⇒ Vous devez déclarer les **données d'activité du 16 mars au 14 juin 2019.**

Attention : les ALSH restés ouverts pour l'accueil des enfants des personnels prioritaires ne devront pas déclarer leur activité réelle à la Caf.

ACTIVITE 2020 A DECLARER



Du 15 juin 2020 au 31 juillet 2020 :

- *Votre Alsh **a repris une activité** (quel que soit le niveau de l'activité)*

Ou

- *Votre Alsh **est fermé pour raison sanitaire***

Ou

- *Le personnel de votre ALSH intervient en **activités « parascolaires »** (dans le cadre notamment des « 2S2C »)*

⇒ Vous déclarez **les données du 15 juin au 31 juillet 2019**

Car vous **gardez le bénéfice du maintien de la prestation ALSH jusqu'au 31 juillet 2020**

ACTIVITE 2020 A DECLARER



Attention si votre Alsh est resté fermé AU 15 JUIN 2020 :

⇒ Vous ne bénéficiez plus du maintien de la prestation ALSH

⇒ Vous devez déclarer vos données réelles 2020 (sauf pour la période du 16 mars au 14 juin 2020, voir diapo 7)

Au-delà du 31 juillet :

⇒ La Ps sera versée selon l'activité effectuée, comme habituellement.

CAS PARTICULIER



Votre Alsh n'a pas fonctionné en 2019 ,

Vous ne disposez pas de données d'activité à reporter,

Aussi, et en fonction du calendrier détaillé sur les diapos 7 à 9 :

Les données à reporter sont :

- **Pour le périscolaire** (concerne le matin et soir et les mercredis) = nombre moyen d'heures effectuées sur la période janvier à février 2020
- **Pour les vacances d'avril 2020** = Données d'activité des vacances de février 2020
- **Pour Juillet et Aout 2020** = Données d'activité réelle



ALLOCATAIRES PARTENAIRES PRESSE ET INSTITUTIONNEL

Ma Caf CP

café-fr LES SERVICES EN LIGNE MON COMPTE

RECHERCHER MON COMPTE PARTENAIRE DÉCONNEXION

5 déclarations à traiter [Déclarer](#)

Bienvenue

Dans cet espace sécurisé, vous pouvez saisir vos déclarations, les transmettre électroniquement à votre Caf, consulter votre historique et accéder à des données statistiques.

Ce nouvel espace simplifie vos démarches, vous permet de suivre l'état de vos déclarations et d'accéder à des statistiques locales et nationales.

Merci de votre participation !

ACCES DIRECT

Mes déclarations >

AIDE

Toutes les informations pour bien utiliser votre espace

Voir le guide utilisateur >

DECLARER EN TROIS ETAPES

- 1** Affichez les déclarations à traiter en cliquant sur "Déclarer" ou "Mes déclarations".
Nous vous indiquons les déclarations attendues.
- 2** Déclarez en ligne vos données d'activité et/ou financières.
- 3** Transmettez en un clic votre déclaration à la Caf.
Vous pouvez télécharger et imprimer votre déclaration à tout moment.

Retour

MES DECLARATIONS

Les données ont été saisies avec succès.

8 déclarations trouvées

Exercice	Type/Déclaration	Nom de l'activité	Données d'activité	Données financières	Déclaration	Action
2020	Actualisée janvier à septembre	ALSH de Souffelw...			^ saisir	

- Saisir les données d'activité
- Saisir les données financières



ATTENTION NOUVEAUTE !!

- **Les données financières sont également à actualiser**
 - Données réelles de janvier à septembre 2020 et données prévisionnelles d'octobre à décembre 2020 => les données financières à déclarer sont celles de 2020
- Les données financières doivent être actualisées (charges et produits):
 - Vous devez actualiser vos charges et notamment vos charges de personnel en indiquant dans les comptes de charge, les salaires que vous avez versés sans soustraire les recettes liées au chômage partiel.
 - Vous devez actualiser vos recettes et si vous avez eu recours au dispositif de chômage partiel, les recettes perçues doivent être enregistrées dans le compte 79 (Transfert de charges).
- Les conseillers techniques et les techniciens de votre secteur sont à votre disposition pour un accompagnement personnalisé

DECLARATION DONNEES D'ACTIVITE



Service Extrascolaire :

1 SAISIE Déclaration Prévisionnelle actualisée janvier à septembre 2020

Données d'activité

Dernière saisie le 03/03/2017 à 12h05 par Marion Montaigne
Veuillez saisir vos données d'activité. Pour faciliter la saisie de vos données, vous pouvez trouver la liste de vos précédentes déclarations.
Voir mes déclarations précédentes >

Heures réelles du 01/01/2020 au 30/09/2020

Extrascolaire

Nombre d'heures réalisées	?	10 000
Nombre d'heures facturées	?	10 000

Heures réelles du 01/10/2020 au 31/12/2020 → Heures prévisionnelles du 01/10/2020 au 31/12/2020

Extrascolaire

Nombre d'heures réalisées	?	
Nombre d'heures facturées	?	15 000

Quitter Valider

DECLARATION DONNEES D'ACTIVITE



Service Péri scolaire :

1 Déclaration Prévisionnelle actualisée janvier à septembre 2020
SAISIE

Données d'activité Dernière saisie le 03/03/2017 à 12h05 par Marion Montaigne
Veuillez saisir vos données d'activité. Pour faciliter la saisie de vos données, vous pouvez trouver la liste de vos précédentes déclarations.
Voir mes déclarations précédentes >

Type accueil Péri scolaire hors TAP

Heures réelles du 01/01/2020 au 30/09/2020

Nombre d'heures réalisées 10 000

Heures réelles du 01/10/2020 au 31/12/2020 → Heures prévisionnelles du 01/10/2020 au 31/12/2020

Nombre d'heures réalisées

DECLARATION DONNEES FINANCIERES



caf-fr | LES SERVICES EN LIGNE | MON COMPTE PARTENAIRE

Accueil > Partenaire > Aide financière d'entretien adulte > Accueil MSA

1 SAISIE 2 CONTRÔLE

Déclaration Prévisionnelle actualisée janvier à septembre 2020

Données saisies le 21/09/2019 à 11:42 par Charles BALLEST

Données financières

CHARGES	PRODUITS
60 Achats 10 032,01	70623 Prestation de Service reçue de la Caf 51 214,43
61 Services extérieurs 159 825,46	70624 Fonds d'accompagnement Caf 157 473,79
62 Autres services extérieurs 32 167,50	70625 Aide spécifique 0,00
63A Impôts et taxes liés aux frais de personnel 0,00	70642 Participations familiales (ou participation des usagers) non déductibles de la PS 0,00
63B Autres impôts et taxes 0,00	708 Produit des activités annexes 0,00
64 Frais de personnel 182 910,40	741 Subventions et prestations de services versées par l'État 0,00
	742 Subventions et prestations de services régionales 0,00
	743 Subventions et prestations de services départementales 0,00
	744 Subventions et prestations de services communales 176 247,45
	7451 Subventions d'exploitation et prestations de services versées par des organismes nationaux (sous PS MSA, SNCF) 0,00
	7452 Subventions d'exploitation CAF 0,00
	746 Subventions et prestations de services des EPCI (intercommunales) 0,00
	747 Subventions et prestations de services versées par une entreprise 0,00
	748 Subventions et prestations de services versées par une autre entité publique 0,00
65 Autres charges de gestion courante 0,00	75 Autres produits de gestion courante 0,00
66 Charges financières 0,00	76 Produits financiers 0,00
67 Charges exceptionnelles 0,00	77 Produits exceptionnels 0,00
68 Dotations aux amortissements, Dépréciations et Provisions 0,00	78 Reprise sur amortissement, Dépréciations et Provisions 0,00
69 Impôts sur les bénéfices 0,00	79 Transfert de charges 0,00
Total charges 384 935,57	Total produits 384 935,57
86 Contributions volontaires 0,00	87 Contrepartie des contributions volontaires 0,00
Total charges et contributions volontaires 384 935,57	Total produits et contrepartie des contributions volontaires 384 935,57

Quitter Enregistrer Continuer

Données financières pour une année complète => Données réelles de janvier à septembre et données prévisionnelles d'octobre à décembre

Changement de correspondants sous le portail partenaire ALSH



Vous êtes autonomes pour effectuer tout changement de correspondants (Fournisseur de données d'activité – Fournisseur de données financières – Approbateur).

Ces modifications s'effectuent sous Mon Compte Partenaire par l'administrateur et via le module spécifique Habilitation AFAS (Administration des profils).

Retrouvez la procédure sous notre site Partenaires : <http://www.caf37-partenaires.fr>

Menu Publications & Schémas – Les réunions de réseau – Les réunions ALSH

Document « Réunion Administrateur MCP Module AFAS »

Changement de correspondants sous le portail partenaire ALSH



Si vous rencontrez des difficultés de gestion sous Mon Compte Partenaire, merci de contacter le « Pole SIAP » à l'adresse mail suivante :

=> mon-compte-partenaire.caftours@caf.cnafmail.fr



COMMENT JOINDRE LES SERVICES ?



Le service administratif d'action sociale pour toute question relative aux données PS (déclaration, saisie dans le portail...)

⇒ Par mail : gestion.actionsociale@caftours.cnafmail.fr

⇒ Par téléphone : 02 47 31 55 50, de 8h30 à 12h30

Le service de développement territorial pour les autres questions

=> https://www.caf37-partenaires.fr/wp-content/uploads/2019/09/2019_GUTENBERG.pdf

MERCI DE VOTRE ATTENTION

